
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

25 mai 2020

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le doyen de l'assemblée, Michel Charrat, a procédé à l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus. Le quorum étant rempli, il a déclaré que les 15 conseillers étaient installés dans leurs fonctions, et les a invités à procéder à l'élection du Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Candidat : Jean-François Bosson

Votants : 15

Suffrages nuls : 0

Suffrages blancs : 1

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Suffrages obtenus : 14

Mr Bosson Jean-François a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Mr Bosson Jean-François a pris la présidence de la séance et la parole. Il indique que la commune doit disposer au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Il rappelle qu'en application des délibérations antérieures la commune disposait de 4 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil doit délibérer et fixer le nombre des adjoints au maire. Après délibération, le conseil municipal fixe à 4 le nombre des adjoints.

Il invite le conseil municipal à procéder à l'élection du 1er adjoint.

Candidat : Laurent Detraz

Votants : 15

Suffrages nuls : 0

Suffrages blancs : 1

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Suffrages obtenus : 14

Mr Detraz Laurent a été proclamé 1er adjoint et a été immédiatement installé.

Le Maire invite à procéder à l'élection du 2è adjoint.

Candidate : Marie-Luce Ruhin.

Votants : 15

Suffrages nuls : 0

Suffrages blancs : 1

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Suffrages obtenus : 14

Madame Ruhin Marie-Luce é été proclamée 2è adjointe et a été immédiatement installée.

Le Maire invite à procéder à l'élection du 3è adjoint.

Candidat : Hervé Bosson.

Votants : 15

Suffrages nuls : 0

Suffrages blancs : 1

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Suffrages obtenus :

Bosson Hervé : 13

Gaillard Laurent : 1

Mr Bosson Hervé a été proclamé 3è adjoint et a été immédiatement installé.

Le Maire invite à procéder à l'élection du 4è adjoint.

Candidat : Laurent Gaillard

Votants : 15

Suffrages nuls : 0

Suffrages blancs : 1

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Suffrages obtenus : 14

Monsieur Gaillard Laurent a été proclamé 4è adjoint et a été immédiatement installé.

CHARTE DE L'ELU LOCAL

Conformément à l'article L.1111-1.1, le Maire a lu la charte de l'élu local et un exemplaire a été remis à chaque conseiller municipal.

DELEGATIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS

Le Maire est seul chargé de l'administration, mais il peut sous sa responsabilité déléguer une partie de ses fonctions à ses adjoints. Elles sont attribuées par arrêté du Maire.

- Urbanisme : Laurent Detraz
- Affaires scolaires et sociales : Marie-Luce Ruhin
- Affaires financières : Marie-Luce Ruhin
- Environnement, forêts, rivières : Hervé Bosson
- Voirie, travaux : Laurent Gaillard

AFFAIRES DIVERSES

Les commissions seront mises en place lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

La préparation du budget sera également à l'ordre du jour.